

Berne, le 10 février 1977

LA SUISSE EST-ELLE SURPEUPLEE?

La Suisse est-elle surpeuplée? Voilà une question régulièrement soulevée; et cela, dans les circonstances les plus diverses: lors de considérations sur le nombre des naissances et la croissance démographique, sur les possibilités de notre production alimentaire de suffire aux besoins du pays et sur l'approvisionnement de celui-ci en produits d'importance vitale; à l'occasion de discussions sur l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement, l'utilisation d'énergie et la défense nationale, sur l'éducation et la santé ainsi que, notamment, dans les débats touchant l'effectif de la population étrangère résidante.

La Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers (CFE) s'est penchée sur la question d'un optimum de peuplement et de densité de la population en Suisse, en tenant compte tout particulièrement de la population étrangère. Dans un rapport circonstancié, elle conclut qu'il n'existe aucun chiffre de population pouvant être considéré à tous égards comme optimal et qu'il faut par conséquent tendre vers un peuplement de la Suisse qui réponde dans la mesure du possible aux nécessités découlant des différents facteurs en jeu: approvisionnement en denrées alimentaires, en eau, en énergie et en matières premières, mise à contribution de l'espace vital, des assurances sociales, des possibilités de formation et des ressources sanitaires, etc. Suivant l'étude effectuée à ce propos, on est plus ou moins unanime, en Suisse, à affirmer que le chiffre de population devrait diminuer plutôt qu'augmenter, mais qu'il n'y a pas lieu cependant de prendre des mesures susceptibles de provoquer de brusques modifications de la structure démographique. C'est pourquoi il conviendrait d'éviter une soudaine immigration ou émigration massive d'étrangers.

Densité de la population et espace vital

Quant à la densité moyenne de la population, la Suisse, avec 156 habitants par km², se place devant la France, qui en compte 95 et

./.

l'Autriche (90), mais elle vient après la RFA (249), l'Italie (182), la Grande-Bretagne (229), la Belgique (320) et les Pays-Bas (329). Ainsi que le souligne le rapport, la densité moyenne de la population (au point de vue purement statistique) et l'espace vital constituent deux notions bien distinctes. L'impression de bénéficier d'un vaste environnement dépend moins du nombre de mètres carrés par habitant que du genre de surfaces à disposition, de leur accessibilité et de la manière dont elles sont aménagées. C'est ainsi, par exemple, que les espaces boisés et les rivages bien entretenus, d'accès facile, lorsqu'ils sont ouverts au public, de même que les zones de verdure dans les villes, contribuent davantage au bien-être social que les forêts demeurant propriétés privées ou les bois complètement envahis de broussailles, si étendus et si peu fréquentés soient-ils. Pour juger d'une politique de peuplement, il faut donc tenir compte de l'utilisation des surfaces. Une comparaison avec d'autres pays ou régions d'Europe montre que les problèmes d'agglomération dans l'espace à urbaniser ne revêtent pas, en Suisse, la même importance qu'en d'autres zones à très fortes concentrations. Il est vrai en revanche que la Suisse, comparée à la France et à l'Autriche, dispose de relativement peu d'arrière-pays habitable qui ne soit pas occupé. Dans d'autres régions d'Europe à forte densité démographique (tels le Nord de la Rhénanie-Westphalie, la Belgique, la Hollande ou le Sud-Est de l'Angleterre), un nombre sensiblement plus élevé de personnes vivent pourtant sur une surface totale plus petite que celle de la Suisse. C'est le cas même si l'on ne tient pas compte des terres improductives et inhabitables (22% de la surface totale de la Suisse). Les terres incultes servent aussi, néanmoins, à côté des terres cultivables et cultivées, des forêts, des pâturages, des lacs et des rivières, au délasserment et elles contribuent en outre au maintien de l'équilibre écologique.

La présence des étrangers ne joue pas un rôle d'importance primordiale

Dans tous les autres domaines, également, auxquels s'est arrêtée la Commission en étudiant la question du chiffre optimal de population en Suisse, le rôle qu'il faut attribuer à la présence d'é-

étrangers n'est pas très important. Vu que la population de la Suisse a maintenant plutôt tendance à diminuer, on ne saurait plus guère parler de danger de surpopulation. En revanche, il convient, en tout état de cause, de veiller à ce qu'il ne se produise de courants migratoires susceptibles de provoquer des modifications brusques et massives de la structure démographique.

Secrétariat de la
Commission fédérale consultative
pour le problème des étrangers